

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - **Mail : contentieux@mascaron-avocats.com**

Site internet : www.mascaron-avocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SURENCHERE**

D'UN APPARTEMENT de type 5

situé au 1er étage et à droite du bâtiment C, immeuble C7,
et sur le palier, **un cellier** indépendant avec son propre accès (**lot n°298**)
dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence « LA SIMIANE »
sis 6 Allée Montenvert, Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe
13014 MARSEILLE, cadastré Quartier Saint Joseph 895 D 134.

MISE A PRIX : 33 000 EUROS
(Trente-trois mille euros)

Visite le mercredi 19 août 2026 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « Résidence LA SIMIANE » sis à Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe, 13014 MARSEILLE, Quartier Saint Joseph, comprenant six bâtiments dits «A», «B», «C», «D», «E» et «F» ;

Et figurant au cadastre de ladite ville, sous les références suivantes :

895 section D lieudit 134 PL D'EN HAUT, pour une contenance de 05 ha 01 a 47 ca.

LE LOT NUMERO DEUX CENT QUATRE VINGT-DIX-HUIT (N° 298) :

Un appartement de type « 5PC », situé au 1er étage et à droite du bâtiment C, immeuble C7, composé d'un hall d'entrée, une salle de séjour, une cuisine avec coin repas, quatre chambres dont une avec loggia et une avec coin toilette, trois placards, une salle de bains et un water-closet. La salle de séjour et le coin repas donnant sur un même balcon. Et sur le palier, un cellier indépendant avec son propre accès,
Et les trente-deux dix mille millièmes (32/10000èmes) des parties communes spéciales aux bâtiments A, B, C,
Et les vingt-six dix mille millièmes (26/10000èmes) des parties communes générales de l'immeuble.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de **80,37 m²** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 1er août 2024 par la société DECA EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Maître BENISTI Simon, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP CHARBIT BENISTI, en date du 31 juillet 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement est habité par les propriétaires.

Le syndic de la copropriété est la société CITYA PARADIS dont le cabinet est sis 146 Avenue Paradis 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES du :

Syndicat des Copropriétaires de la Résidence La Simiane sise Chemin de Sainte Marthe à Saint Joseph 13014 MARSEILLE, représenté par son syndic, le cabinet **CITYA PARADIS**, SARL au capital de 258 960,00 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 352 590 616, dont le siège social est 146 rue Paradis à MARSEILLE (13006) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège ;
Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, représentant la SELARL MASCARON AVOCATS, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

EN PRESENCE DE :

Monsieur Jérémie CORREA, né le 25 mars 1997 à La Seyne sur Mer, de nationalité française, domicilié 6 Allée de Montenvert, 13014 MARSEILLE,

SURENCHERISSEUR

Ayant pour avocat **Maître Marine DUBOIS** avocat au Barreau de Marseille dont le cabinet est sis 57 Cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - tél. : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**, le dossier étant consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**
- Le **Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
Marseille, le 6 juillet 2026

Philippe CORNET